

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2009

Restaurant scolaire

Pour la prochaine rentrée scolaire, Monsieur Cédric BERIOU a été recruté en qualité de responsable de la restauration scolaire sur un temps de travail équivalent à 80 % d'un temps complet.

La Commune a fait l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle et d'une armoire refroidissante, pour un montant de 8.562,04 € HT.

Travaux en cours

✓ Cercle Enfance et Culture

Après un an des travaux, ce bâtiment est terminé : Le Centre de loisirs a ouvert ses portes le 1^{er} juillet et la salle de spectacle a également accueilli quelques manifestations.

✓ Rue Jean Blanchet

. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont achevés. L'entreprise VALOT TP a été retenue, sur appel d'offres, pour la voirie et les trottoirs, pour un montant de 107.497,10 € HT. Ces travaux vont être réalisés en septembre, octobre.

. Une bande de terrain de 35 m² a été acquise à Monsieur Patrick GALLAIS, à l'angle du chemin des Garnes et de la rue Jean Yole, afin d'améliorer la visibilité à la sortie du Foyer-Logement.

✓ Station d'épuration

Les travaux sont en cours et avancent selon le planning pour une mise en service en Juin, Juillet 2010.

✓ Plateaux de sécurité

Après appel d'offres, L'entreprise VALOT TP a été retenue pour réaliser les travaux de plateaux surélevés rue Henri Le Pot et rue Agénor Ravon, pour un montant de 33.018,00 € HT.

✓ Mairie

. L'entreprise FORCLIM Ouest Atlantique a été retenue pour la réfection du chauffage, avec le remplacement de la chaudière, la création d'un circuit unique de plancher chauffant et l'installation de radiateurs verticaux dans la salle du Conseil Municipal, pour un montant de 40.231 € HT ;

. Afin d'obtenir une meilleure isolation, des travaux d'étanchéité ont été effectués par l'entreprise ROXO, pour un montant de 11.000 € TTC.

Transfert de la compétence assainissement

Il est envisagé de transférer la compétence assainissement à la Communauté de Communes, ce qui aura pour objet d'aligner les taux payés par tous les habitants de la C.C.P.A., ce qui conduirait la commune de Nieul en 2015 à appliquer les tarifs suivants :

. abonnement : 50 €

. m³ consommé : 0,96 €

.taxe de raccordement à l'égout : 1800 €

soit une diminution par rapport à ce qui se pratique actuellement.

Etude accessibilité de la voirie aux personnes handicapées

Monsieur le Maire précise qu'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics doit être réalisé avant décembre 2009 dans chaque commune ; à cet effet un comité de pilotage doit être créé qui sera ainsi composé :

Membres de droit :

. Le Maire : M. Joseph MERCERON, deux adjoints : M.M. Dominique DURAND et Didier CHATEIGNER

Sont nommés par le Conseil Municipal :

- . Mme Jeannine MORNET, représentant les seniors
- . M. Charles MORNET, représentant les handicapés
- . M. Franck PERROCHEAU, représentant les commerçants

Divers

. Une limitation de vitesse à 70 km/h va être mise en place à la Martinière, route de Talmont, afin de sécuriser les riverains

. PLU : deux réunions ont été programmées avec la DDE, M. NICOLAS, architecte, et la Commission pour étudier le règlement des différentes zones. Une réunion publique aura lieu en Novembre. Il est rappelé que les plans peuvent être consultés en Mairie et que chacun peut consigner ses remarques dans le cahier ouvert à cet effet.